

Les enseignants : « brûlés » par ceux qu'ils ont adorés !!!

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 6 janvier 2024



Pas de commentaire supplémentaire !

Dans la série « Dieu se rit des hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes »...

L'EN a été depuis bien des décennies le lieu de l'ouverture à l'autre quoi qu'il fasse, mais voilà l'autre n'en a aucune reconnaissance, bien au contraire.

La rentrée n'a pas eu lieu, pour certains la sortie n'a jamais eu lieu et dans la continuité des événements ayant enrichi l'actualité de l'EN ces derniers mois, les enseignants récoltent le fruit de leur naïveté si ce n'est de l'implication idéologique de beaucoup !

La situation est telle qu'Attal n'y peut absolument rien, c'est toute la gestion de l'Etat qui est à revoir, ce qui de toute façon n'est pas de ses objectifs politiques personnels de socialiste mué en macronien, à quelque poste où il se trouve !

INFO EUROPE 1 – Mantes-la-Jolie : une enseignante menacée de mort à son domicile, sa maison dégradée

Jean-Baptiste Marty – le 04 janvier 2024

Selon les informations d'Europe 1, l'académie de Versailles a placé sous protection fonctionnelle un professeur d'histoire-géographie d'un lycée de Mantes-la-Jolie* après que celle-ci a été menacée de mort à son domicile dans la nuit de dimanche à lundi. Sa maison ainsi que sa voiture ont également été dégradées.

*** : 5 lycées publics ou privés sur la ville de Mantes-la-Jolie (78)**

C'est un nouveau sujet qui préoccupe l'académie de Versailles (*Tu parles, nouveau !!!*). Selon les informations d'Europe 1, un professeur d'histoire-géographie enseignant dans un lycée de Mantes-la-Jolie a été menacé de mort à son domicile dans la nuit de dimanche à lundi dernier. Plusieurs individus ont proféré des insultes et des menaces à son encontre. Des tags insultants ont été inscrits sur son

pavillon et sa voiture a été dégradée.

Placée sous protection

Toujours selon les informations d'Europe 1, l'académie de Versailles a décidé de placer le professeur sous protection fonctionnelle après que celle-ci a déposé plainte. L'enseignante est en poste dans son lycée depuis septembre 2023 (*Ça n'a pas tardé !!!*). Choquée, elle ne devrait pas reprendre les cours avant plus jours (*Si elle les reprend, mutation en vue ??? Et elle va être suivie par la trouille si elle ne démissionne pas !!! Ne pas compter sur notre État pour être protégé à tous les niveaux et quelques soient les lieux !!!*).

Un autre média nous apprend que le Lycée Jean Rostand à Mantes-la-Jolie est le lieu d'enseignement de ce professeur. Cet établissement a déjà été la cible de violences depuis plusieurs semaines. En octobre dernier, le proviseur adjoint de l'établissement avait été visé par des mortiers.

Vidéo de confirmation :

<https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2024/01/yvelines-une-professeure-placee-sous-protection.mp4>